



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Lycée Général et
Technologique
Aristide BRIAND**

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
N°4
DU 27 AVRIL 2021**

**2 RUE PIERRE SÉMARD
B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex
02.32.23.69.00* 02.32.23.69.20
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr**

Nombre de membres titulaires : 30
Nombre de présents titulaires : 22
Quorum: 16

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, Mme Florence DAMERON, Mme Annie VOGEL, Madame Lila GHALI

Représentante de la Commune : Mme Caroline CASTELNAU,

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, Mme FOSSEY, Monsieur LE BRAS, Mme Catherine BOUTTIER, M. Guillaume BOULET, M. CARETTE

Représentantes des personnels ATSS : Mme Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE, Mme Karine LECLERC,

Représentants des parents d'élèves : Mme Agnès BURNEL, M. Denis LEVEQUE, Mme Lydia LAVIEILLE

Membres excusés :

M^{me} Karène BEAUVILLARD, représentante de la collectivité de rattachement, Mme Chantal NUGUES-VILLETTE
Mme Mylène LAGARDE, Monsieur ANCEAUME représentants des parents d'élèves
Mme Pascale DELAFENETRE-LUBAT, Mme Cécile LAGOUANELLE représentantes des personnels d'enseignement et d'éducation
Mme Elodie HEMARD, Provisoire adjointe
Mme Béatrice POREE, représentante des personnels ATSS

Membres absents :

Mme Eloïse VARILLON, personnalité qualifiée
M PLASSOUX Baptiste, M Mohamed SAID, Mme VINCENT NgocThy, Mme Mélissa YAZICI, Mme KALOYAN Elena, représentants des élèves
M. Arnaud MABIRE et Mme Isabelle MEYZENQ, représentants de la Commune

<u>Nature des questions traitées :</u>	Pages
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II - ORGANISATION SCOLAIRE	3
III - AFFAIRES FINANCIÈRES	3/7
IV - QUESTIONS DIVERSES	8

La secrétaire de séance



Madame LECLERC



Jean-Michel DIOT

Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 18h20, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M^{me} Karine LECLERC, membre élu suppléante, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18/02/2021

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2021, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 16 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 16 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1. PROPOSITION MODIFICATIONS HORAIRES :

Monsieur DIOT a proposé lors du conseil d'administration du 18 février 2021 des nouveaux horaires de l'établissement en allongeant la journée de 30 minutes afin de positionner 9 créneaux dans la journée. Les élèves termineraient donc à 18H30 le soir. La majorité des représentants avait voté contre.

La proposition de modifications des horaires a été modifiée sur la récréation de l'après-midi 15h50 et non 15h55. Monsieur le Proviseur précise que les services de transport de la Région ont été informés de cette proposition de changement qui n'altérera en rien le fonctionnement.

La proposition du changement d'horaires est soumise aux votes :

Votants : 16 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 16 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/85

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

III – AFFAIRES FINANCIERES

A. AFFAIRES FINANCIERES DU LGT SUR L'EXERCICE 2020

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2020 DU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE / VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXERCICE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable informe les membres du Conseil d'Administration que le résultat budgétaire de l'exercice 2020 du LGT enregistre un résultat positif de 84 201.84 €. En réintroduisant les extournes 2019 non réalisées (2 545,20€) le résultat net de gestion 2020 est de 86 747,04€(cf. : annexe jointe rapport COFI20).

Le service Activités Pédagogiques montre une baisse de 54 530.65 euros par rapport à l'année 2019 liée en grande partie aux voyages annulés, des crédits matière et la reprographie en raison des cours effectués en distanciel et le changement de matériel. Monsieur le Proviseur répond à la question de Madame FOSSEY, représentante des enseignants, que l'évaluation des besoins concernant la reprographie a pu être réalisée cette année en raison de la crise sanitaire pour mettre en place des quotas. Toujours en raison de cette année particulière, les dépenses d'activités pédagogiques ont diminué car l'enseignement s'est fait en distanciel sur

plusieurs mois. Madame la secrétaire générale ajoute que les sommes prévues au budget et non dépensées sont versées au fonds de roulement et pourront être récupérées si besoin via une DBM.

Concernant les recettes :

- ✚ un écart important est constaté sur la taxe d'apprentissage.
- ✚ Pour les voyages, il était prévu 15 558 € mais vu le contexte actuel seulement 6 502.82 € ont été dépensés.

SERVICE SRH

Une baisse sur l'activité du Service Restauration et d'Hébergement a été constatée même si nous avons certainement bénéficié de plus d'élèves captifs à la cantine en l'absence de restaurations extérieures et grâce aux vacances apprenantes.

Madame la Secrétaire générale remercie les équipes de restauration et d'entretien qui assurent la continuité du service dans de bonnes conditions et appliquent avec respect le protocole sanitaire mise en place.

SERVICE ALO

Le service ALO représente les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de la cité scolaire, le GRETA, le GS Paye, le Microlycée et le LP.

Durant la période de confinement plusieurs services ont continué à fonctionner, dont l'intendance et l'agence comptable. A ce titre, Madame la Secrétaire générale remercie de la présence en continu pendant le confinement de Monsieur SOULAS et Madame LESUEUR, techniciens comptables afin de procéder aux paiements de salaires, des factures et aux remboursements des familles suite aux annulations des sorties et voyages scolaires. Elle indique aussi que les agents du service d'entretien des locaux sont intervenus dans le cadre de l'accueil des personnels soignants à l'internat afin de garantir des conditions d'hygiène irréprochables.

Une baisse a été constatée en raison du confinement au niveau :

- ✚ Des dépenses de viabilisation liée à la coupure du chauffage dès le 16/03/2020 dans tous les externats et l'internat filles (non occupés), au changement de contrat de chauffage début juillet 2020 dans lequel le P3 n'est plus compris (P2 avec Engie). Concernant le P1, le coût est moins élevé aussi car nous avons un contrat directement avec Thermevra qui nous fournit le chauffage urbain. On note une baisse des dépenses d'électricité liées à l'arrêt des nombreux appareils électriques, idem pour les dépenses d'eau qui ont fortement diminué en raison de la fermeture des externats et du service de restauration. Enfin, concernant les dépenses de gaz se sont limitées au chauffage des logements de fonction.
- ✚ Concernant les contrats, la fermeture du lycée a réduit les envois de courriers avec la Poste et les appels téléphoniques, de nombreuses interventions ont été annulées ou décalées sur la fin d'année civile.
- ✚ Pour la maintenance des bâtiments, il y a eu moins de dégradations (absence des usagers) et le confinement des personnels techniques a entraîné un report de leurs interventions et chantiers.
- ✚ des loyers dus aux départs des assistants de langues qui sont repartis dans leur pays plutôt que prévu.

LES AUTRES SERVICES :

Madame la secrétaire générale précise, à la demande de Madame FOSSEY que depuis 2 ans, aucune subvention n'est versée dans le cadre du Fonds Social Lycéen. L'établissement a un reliquat pour le moment qui permet d'aider actuellement des familles dans le besoin ainsi que la caisse de solidarité pour les étudiants.

A l'issue des échanges, le Proviseur sollicite les membres du Conseil d'Administration pour l'adoption sans réserve du compte financier 2020 du lycée général et technologique :

Votants : 18

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 18

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/75

Le compte financier 2020 du lycée général et technologique est adopté sans réserve à l'unanimité NT des membres présents

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur le compte de réserves « 10681 ».

Votants : 18	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 18	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/81

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents NT

3. DBM et DO :

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable demande la validation des membres du conseil pour les DBM suivantes :

- 📌 **DBM N°7 pour vote** : avec prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 12 000€ pour l'achat de Badges d'accès TurboSelf (5000 €) et l'achat de chariots à plateaux (7000 €) en OPC en raison de leur nombre insuffisant pour le service de restauration.

Votants : 18	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 18	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/78

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

- 📌 **DBM N°8 pour vote** pour une remise gracieuse d'un montant de 125.01 € pour une facture émise à tort suite au basculement dans le nouveau logiciel de restauration.

Votants : 18	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 18	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/80

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📌 Don au Resto du cœur

Madame la Secrétaire Générale-Agent comptable informe les membres du conseil d'administration que des dons alimentaires ont été effectués suite au décalage des dates de vacances scolaires au « Resto du Cœur » concernant des produits dont les dates limites de consommation arrivaient à expiration en avril 2021. Au total le don s'élève à 399.40 € au profit des Restos du Cœur.

Votants : 18	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 18	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/88

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents NT

4. CONVENTIONS – CONTRATS

📌 Convention d'hébergement

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec le lycée Polyvalent Val de Lys 59940 Estaires pour l'hébergement à l'internat et l'accueil à la Demi-pension de l'élève Flavie EVRARD en section aéronautique qui va effectuer son stage sur la base d'Evreux du 10/05 au 18/06/2021 et celle avec le lycée Augustin Hébert pour accueillir à la demi-pension l'élève Christelle Le Roi, élève de TBPMS durant la période de son stage du 15/03 au 03/04/2021.

Votants : 18	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 18	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/84

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📌 Convention E3A et CCINP

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec ENSAM (Arts et Métiers / ParisTech) pour

organiser les épreuves des concours aux grandes écoles E3A et CCINP du 3 au 7 mai 2020 et ainsi que la mise à disposition de locaux en tant que centre d'examen (salle de conférences). Prestation payante (cf convention)

La validation est soumise aux votes :

Votants : 18 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 18 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2021/86

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📌 **Convention logement précaire :nouvelles COP 2021 et renouvellement des COP 2021/22**

COP 2021 : suite à des demandes de logements de personnels du lycée se trouvant dans une situation particulière (en attente de mutation vers une autre académie), le CA autorise la proposition de COP en colocation du 1er mai au 31/08/2021, pour le logement actuellement disponible au 1er étage du bâtiment H pour un enseignant et un personnel administratif sur la base des collocations des assistants de langue absents en raison du covid.

De plus à cette occasion, le CA valide le renouvellement pour 2021/2022 des Conventions d'Occupation Précaire sous réserve d'obtention de la dérogation à l'obligation de loger des personnels logés en NAS concernant pour les COP déjà existantes :

- M. Guyot Jérémie (pavillon T3)
- Mme Gérard (F3 au RDC du K1)
- M. Pérez (F3 au 1er étage du K1)
- celle pour 3 assistants de langues (bâtiment H T4) à partir du mois de septembre 2021
- Mme Legros, (F4 1er étage du Bâtiment H (T4)

Il faudra voir en juin les logements disponibles ou non en fonction des résultats des mutations.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 18 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 18 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

NT

Acte n°2021/74

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

B. AFFAIRES FINANCIERES DU GRETA DE L'EURE

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2020 DU GRETA DE L'EURE / VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXERCICE

Madame la Secrétaire Générale– Agent comptable présente aux membres du Conseil d'Administration, et commente le rapport dédié au compte financier du GRETA de l'Eure, dont le lycée Aristide BRIAND est l'établissement support, pour l'année 2020, ainsi que les résultats de l'exercice budgétaire 2020 et le montant du fonds de roulement

Chiffre d'affaires hausse en 2020 à hauteur de 3 576 189,89 € (2 930 295,00 en 2019)

- Résultat de gestion excédentaire à hauteur de 288 936,88 € sur l'exercice 2020
- Fonds de roulement disponible à hauteur de 2 079 590,53€ € en hausse de 258 910,31€ par rapport à 2019
- Ce qui porte la CAF à 300 910,31€

Le Proviser sollicite les membres du Conseil d'Administration pour l'adoption sans réserve du compte financier 2020 du GRETA de l'Eure

Votants : 18 Abstentions : 7 Bulletins nuls : 0
Pour : 11 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

NT

Acte n°2021/76

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur le compte de réserves « 10681 ».

Votants : 18	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	
Pour : 11	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

Acte n°2021/77

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

3. TABLEAU DES EFFECTIFS DU GRETA

Mise à jour du tableau des effectifs pour procéder à l'avancement de carrière ou modifier les quotités pour l'année 2021 selon le tableau joint ainsi qu'aux remplacements ou aux recrutements nécessaires.

Votants : 18	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	
Pour : 11	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

Acte n°2021/83

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

4. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU GRETA

Monsieur le Proviseur sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de modifier le Règlement intérieur des stagiaires du GRETA afin de se mettre en conformité du RGPD. Dans le cadre de la loi informatique et liberté et de la mise en conformité liée au Règlement général sur la protection des données et de la vie privée, le règlement intérieur du GRETA concernant l'accueil des stagiaires a été modifié comme suit :

« Les données collectées et traitées par le GRETA de l'Eure sont à l'usage exclusif de ce dernier. Le GRETA de l'Eure s'engage à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi informatique et liberté n°78-17 modifiée et le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). Pour exercer ce droit adressez-vous à : coordonnées du GRETA de l'Eure »

La validation est soumise aux votes :

Votants : 18	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	
Pour : 11	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

Acte n°2021/87

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

C. AFFAIRES FINANCIERES DU GSPAYE SUR L'EXERCICE 2020

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2020 DU GS PAYE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable présente aux membres du Conseil d'Administration le bilan de l'exercice 2020 pour le groupement de service paye des contrats aidés du département de l'EURE.

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'approbation du compte financier de l'exercice 2020 :

Votants :	Abstentions :	Bulletins nuls : 0	
Pour :	Contre :	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2021/82

Le compte financier 2020 du GSP est adopté sans réserve à la majorité des membres présents. NT

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur le compte de réserves « 10681 ».

Votants : 18	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	
Pour : 11	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2021/79

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents. NT

IV – QUESTIONS DIVERSES

Question diverse de la liste Alter Briand :

Suite aux arrêts de spécialité des élèves de première pour l'année prochaine, quels sont les ajustements de la DHG prévus.

Monsieur le Proviseur précise les modifications suivantes :

- en mathématiques : 4 groupes sont prévus mais 3 seront suffisants
- en sciences physiques : 4 groupes sont prévus alors qu'il en faudrait 5
- en SVT : 3 groupes sont prévus alors qu'il en faut 4

Pour la spécialité physique chimie, l'effectif par classe sera donc de 26 par groupe au lieu de 22.
Pour les autres spécialités, il n'y a pas de changement.

L'état des lieux des spécialités en Terminale en nombre d'élèves est les spécialités suivantes :

AGGSP : 82

HLP : 27

Anglais LLCE : 33

AMC : 18

SES : 126

Mathématiques : 88

Physiques chimie : 104

SVT / 89

Arts plastiques : 27

Musique : 5

Si des heures étaient affectées, elles seront priorisées pour la spécialité Physique chimie.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

ARISTIDE BRIAND EVREUX

Le Mardi 27 avril 2021

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
Mme HEMARD Elodie	Proviseure Adjointe	Excusée
Mme DAMERON Florence	Agent Comptable	
Mme VOGEL Annie	Chef de Travaux	Présent à distance
Mme BEAUVILLARD Karène	Représentant de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme NUGUES VILLETTE Chantal	Représentant de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme CASTELNAU Caroline	Représentant de la Commune	Présent à distance
M. MABIRE Arnaud	Représentant de la Commune	Excusé
Mme VARILLON Eloise	Personnalité qualifiée	/
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée remplacée par M CARETTE <i>Présent à distance.</i>
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Présent à distance
Mme ESPINASSE Claire	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Présent à distance
M. BOULET Guillaume	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Présent à distance
Mme FOSSEY Alexandra	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Présent à distance
Mme DELAFENETRE LUBAT Pascale	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée remplacée par M LE BRAS <i>Présent à distance</i>
Mme BOUTTIER Catherine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	Présent à distance
Mme BARGE Maryline	Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Présent à distance
Mme DELABARRE Sophie	Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Présent à distance
Mme POREE	Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Excusée remplacée par Mme LECLERC <i>Présent à distance</i>

Mme GHALI

CPE.

Présent à distance

